

ED SDOSE

Ecole Doctorale Sciences de la Décision, des Organisations, de la Société et de l'Echange

ED SDOSE – Note d'information à l'attention des doctorant.e.s sur la prévention des violence sexuelles ou sexistes, du harcèlement et de la discrimination

Note validée en Conseil de l'Ecole Doctorale SDOSE, le 2 avril 2024

Cette note vous informe sur les instances que vous pouvez saisir si au cours de votre thèse vous êtes confronté à des violence sexuelles ou sexistes, à du harcèlement et à la discrimination de la part de votre directeur.trice de thèse, de chercheur.e.s ou de toute autre personne appartenant à l'Université Paris Dauphine-PSL ou à Mines Paris-PSL.

Si vous réalisez votre thèse auprès d'une organisation extérieure qui est votre employeur (dans le cadre d'une CIFRE, d'une COPRA ou d'un contrat doctoral de droit privé), et que surviennent de telles situations, l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) a publié un guide qui peut vous aider

<https://veille-travail.anact.fr/produits-documentaires/prevention-des-violences-sexistes-et-sexuels-en-entreprise-un-travail-de>

Il est important de signaler de telles situations à l'Ecole doctorale et au Comité de suivi individuel.

LE COMITE DE SUIVI INDIVIDUEL (CSI)

La détection de « toute forme de conflit, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissement sexiste » est une des missions du comité de suivi individuel (article de 3 de l'arrêté du 25 mai 2016). De tels actes doivent être signalés à l'Administration et à la Direction de l'ED par les membres du CSI et/ou le doctorant (via le PV 2 de la réunion du CSI : « Conditions de travail » (ce document n'est pas posté sur ADUM et reste interne et confidentiel – le directeur de thèse n'y a pas accès).

LES DISPOSITIFS DE L'UNIVERSITE PARIS DAUPHINE-PSL

La Cellule de veille sur les discriminations, les violences sexuelles et le bizutage. Elle a entre autres pour l'objectif d'accompagner les victimes de discrimination, de VSS et de bizutage.

<https://my.dauphine.fr/page/vie-pratique/cellule-de-veille-signalier-un-comportement>

Pour contacter la cellule de veille : celluledeveille@dauphine.psl.eu.

Le Programme d'écoute et d'accompagnement D.PASSE : <https://dauphine.psl.eu/d-passe>

Le programme D.PASSE peut vous accompagner et vous conseiller si vous ressentez du stress, éprouvez des difficultés personnelles, familiales, scolaires, une épreuve de vie, des troubles de l'alimentation, des difficultés dans les relations aux autres, une addiction, un désir de réorienter sa vie....

Pour prendre un rendez-vous : Dauphine.PASSE@fsef.net

Le Référent Intégrité scientifique

Les missions du référent intégrité scientifique pour **DAUPHINE** sont disponibles ici : <https://my.dauphine.fr/sites/my.dauphine.fr/files/les-referentes-et-referents-de-l-universite-01.23.pdf>

Pour contacter le référent intégrité scientifique : referentintegritescientifique@dauphine.psl.eu

LES DISPOSITIFS DE MINES PARIS-PSL

Le Référent Intégrité scientifique

Les missions du référent intégrité scientifique pour **MINES PARIS-PSL** sont disponibles ici : : <https://www.minesparis.psl.eu/Recherche/IntScientifique/>

Pour contacter le référent intégrité scientifique : ris@minesparis.psl.eu

La Cellule d'écoute de Mines Paris-PSL :

vient en aide à toute étudiante et/ou étudiant qui se sent victime de discrimination sexiste ou sexuelle, de violence et/ou menace sexiste et sexuelle, physique, verbale, écrite ou digitale, répétée ou non. cev@minesparis.psl.eu

LES DISPOSITIFS DE L'UNIVERSITE PSL :

La cellule d'écoute et de veille de PSL offre un espace de parole et d'informations. Elle est dédiée à tous les personnels (administratifs, techniciens, ingénieurs, enseignants et/ou chercheurs, vacataires, hébergés) et toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits ou travaillant sur les sites de l'Université PSL ou sur un des sites de l'un de ses établissements. Elle a pour mission de faciliter le signalement des situations de violences sexuelles et sexistes, de harcèlement, de bizutage et de discrimination.

Contact : cev@psl.eu

Le Service Santé étudiante PSL : <https://psl.eu/vie-de-campus/service-sante-etudiant>;
<https://my.dauphine.fr/page/vie-pratique/la-sante>